

Pentecôte 2019

Dispositif concernant la feria



Pentecôte 2019

Vous trouverez, ci-dessous, le dispositif ainsi que le plan concernant le périmètre de la fête de Pentecôte, à Vic-Fezensac.

Comme les années précédentes, le périmètre de la fête sera fermé et payant pendant trois jours. L'espace sera sous vidéo-surveillance et une fouille sera réalisée à l'entrée.

Les arènes et leur pourtour restent dans le périmètre fermé mais hors du périmètre payant.

Ce dispositif débutera à partir du vendredi 7 juin à 16 h jusqu'au lundi 10 juin à 3 h du matin. Il sera levé le lundi pour la journée consacrée aux familles et aux enfants.

Le périmètre sera accessible aux particuliers munis d'un bracelet dont l'achat s'effectuera aux sept guichets d'entrée qui sont situés : Avenue Edmond Bergès - Place Crespin - Rue de l'Étang - Rue Victor Hugo - Rue de la République - Rue Général Labadie - Rue du Vivier

Les Vicois seront exemptés de payer le droit d'entrée mais devront être munis d'un bracelet. Le maire les invite à venir retirer leur bracelet à l'accueil de la Mairie, du vendredi 31 mai au jeudi 6 juin, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Une permanence sera assurée samedi matin.

Pour ceux qui souhaitent faire un geste financier pour l'organisation de la fête, la municipalité sera ravie d'accepter leur participation de 10 €.

Concernant l'accès des véhicules, les dispositions des dernières années sont maintenues. L'accès se fera par quatre portes qui seront ouvertes aux particuliers munis d'un laissez-passer et d'un bracelet.

Ces quatre portes sont les mêmes que les années précédentes : - Giratoire ouest route de Bayonne - Rue du Champ de foire à l'entrée de la Place Mahomme - Rue du Général Labadie devant l'ancienne caserne des pompiers - Place Crespin. Les personnes résidant à l'intérieur du périmètre et possédant un espace de stationnement privé, garage ou jardin, devront demander en mairie un laissez-passer qui sera collé sur le pare-brise du véhicule.

Pour recevoir des personnes avec leurs véhicules, il faut disposer d'un emplacement de parking privé. Ceux-ci devront être également munis d'un laissez-passer et d'un bracelet.

Les livreurs qui approvisionnent les associations et les commerçants, devront demander en mairie un laissez-passer spécifique qui leur sera délivré contre le N° d'immatriculation et les caractéristiques du véhicule. L'accès au périmètre se fera de 7 heures à 13 h par les quatre portes indiquées ci-dessus.

Les laissez-passer sont à retirer en même temps que les bracelets, du vendredi 31 mai et jusqu'au jeudi 6 juin 2019 (samedi matin inclus).



" Pentecôte 2019 "

PERIMETRE de la FÊTE

- G** Guichets
- Pâtisseries fermés payant
 - Pâtisseries fermés non payant
 - Pâtisseries Club Taurin
 - Stades de déviation
 - Double sens de circulation
 - Sens unique d'écoulement
 - Sortie Secours

